COMMUNE DE FONTENAY LE PESNEL

#### **COMPTE RENDU DU mardi 14 novembre 2017**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nombre** | **de Membres** |  | **Date de la convocation** | **Date affichage** |
| **Présents au Conseil**  **Municipal** | **En**  **exercice** | **Qui ont pris part**  **à la délibération** | 3/11/2017 | 20/02/2017 |
| 13 | 14 | 14 |  |  |

L’an deux mille dix-sept le 14 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CHEVALIER, Maire.

Etaient Présents : Christian GUESDON, Gilbert MAUGER, Marie-Claire LAURENCE, Thierry MOULIN, Yvon DENOYELLE, Martine HOUSSIN, Christophe ROUSSEAU, Richard VILLECHENON, Magali LECORNU, David PORTEMONT, Fanny LUCIEN, Coralie MASSON.

Absents Excusés : Corinne FOURQUEMIN, (Pouvoir à M.LECORNU),

Secrétaire : Marie-Claire LAURENCE

**Convention spéciale de déversement des eaux usées au réseau public d’assainissement - Elis**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention spéciale de déversement des eaux usées au réseau public d’assainissement avec la Société ELIS et à prendre un arrêté de déversement.

**Vote à l’unanimité des membres présents et représentés.**

**ARCHIVAGE CDG14**

Monsieur le Maire expose que les archives vont être déplacées dans la réorganisation de la Mairie. Un diagnostic a été réalisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique  et un devis nous a été présenté :

Le métrage linéaire d’archives à traiter a été estimé à 46 ml.

L’archiviste du centre de gestion aura besoin de 15 jours pour traiter celles-ci à raison de 180 € par jour, soit 2700 €, les chemises en carton souple, des sous-chemises et des boites d’archives solides de préférence avec PH neutre et de 10 cm de larges seront à fournir par la collectivité.

**Vote à l’unanimité des membres présents et représentés.**

**Devis travaux pluvial Route de Tessel (Mme Lecoq)**

Le Conseil Municipal donne son accord pour que les travaux soient réalisés.

**Arrivée à 21 h 10 de Martine HOUSSIN**

## Cession d’une partie de la parcelle destinée aux jardins familiaux

Une demande a été faite par Monsieur et Madame VARIN/BERGER pour l’acquisition d’environ 200 m² du terrain cadastré AK 33 et AK 32 destiné aux jardins familiaux.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe et autorise Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette transaction.

Le Conseil Municipal précise que les frais de géomètre et les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

**Vote à l’unanimité des membres présents et représentés.**

**Horaires de la Secrétaire**

La Commission du Personnel réunie le lundi 6 novembre 2017 a étudié la demande de Mme GRIEUX de porter son poste à 35 h

Vu l’avis de la Commission, le Conseil Municipal décide de porter le poste à 35 h :

**Modification de la durée du temps de travail de la secrétaire**

Vu la loi n°83-634 du 13.07.1983 modifiée par la loi 87-529 du 13 juillet 1987 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territorial,

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 sur la modernisation de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Considérant qu’un agent de la filière technique, du cadre d’emploi des Secrétaires de Mairie a accepté l’augmentation de son temps de travail en adéquation avec un besoin de service, afin de satisfaire une qualité de service public en développement et d’améliorer la situation personnelle de l’intéressé,

Considérant la proposition faite à cet agent, en vue d’augmenter son temps de travail hebdomadaire de 30.50/35ème à 35/35ème à compter du 1er mars 2018,

Considérant l’acceptation de ce dernier,

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence à compter du 1er mars 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité :

- accepte l’augmentation du temps de travail de 30.50/35ème à 35/35ème hebdomadaire à compter du 1er mars 2018,

- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du Budget Principal.

**Vote à l’unanimité des membres présents et représentés.**



**Création du Poste de Secrétaire 35 h**

Pour tenir compte de l’évolution du poste de travail de la secrétaire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, la création d’un emploi de secrétaire de Mairie pour assurer la mission du secrétariat de mairie suite à l’augmentation du temps de travail de cet agent.

Le Conseil Municipal

**DECIDE** : à compter du 1er mars 2018, l’emploi de 35 h de la secrétaire de mairie est créé.

**PRECISE** : que les crédits suffisants sont prévus au budget

**Vote à l’unanimité des membres présents et représentés.**

**Ouverture de compte OPERATION 26 - POLE COMMERCIAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur la nécessité d’ouvrir une ligne budgétaire et une nouvelle opération (N° 26- pôle commercial) de 4000 € pour régler les honoraires de l’Agence SHCNEIDER et l’étude de la Chambre du Commerce et de l’Industrie

2313 Autres constructions Opération 26 -Pôle commercial ………………4 000 €

**Vote à l’unanimité des membres présents et représentés.**

La séance est levée à 22 h 35